



Constatation des résultats de clôture Comptes administratifs 2020 Débat d'orientations budgétaires 2021

Conseil Municipal
Réunion du 10 Mars 2021

Direction Générale
Service du Budget et des Finances

Exécution budgétaire

Budget lotissement – Année 2020

Exécution de l'exercice 2020 au 31/12/2020

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble			
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents		
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	-4 048,00		13 450,42		9 402,42			
Opérations exercice	0,00	0,00	0,00	2 676,99	0,00	2 676,99		
Résultat de l'exercice	0,00		2 676,99		2 676,99			
Résultat de clôture	-4 048,00		16 127,41		12 079,41			
RAR à reporter	0,00	0,00						
Part à affecter au c/1068	0,00							
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-4 048,00							
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			16 127,41					

Exécution budgétaire

Budget commerces – Année 2020

Exécution de l'exercice 2020 au 31/12/2020

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	-4 640,88		3 613,52		-1 027,36	
Opérations exercice	382 048,95	555 400,40	7 421,11	17 440,57	389 470,06	572 840,97
Résultat de l'exercice	173 351,45		10 019,46		183 370,91	
Résultat de clôture	168 710,57		13 632,98		182 343,55	
RAR à reporter	5 000,00	0,00				
Résultat RAR à reporter	-5 000,00					
Part à affecter au c/1068	13 632,98					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	168 710,57					
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			0,00			
Solde disponible en investissement	177 343,55					

Exécution budgétaire Budget assainissement – Année 2020

Exécution de l'exercice 2020 arrêté au 31/12/2020

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble			
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents		
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	285 061,76		0,00		285 061,76			
Opérations exercice	348 068,16	232 857,82	121 278,46	254 325,91	469 346,62	487 183,73		
Résultat de l'exercice	-115 210,34		133 047,45		17 837,11			
Résultat de clôture	169 851,42		133 047,45		302 898,87			
RAR à reporter	44 861,67	213 963,00						
Résultat RAR à reporter	169 101,33							
Part à affecter au c/1068	133 047,45							
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	169 851,42							
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			0,00					
Solde disponible en investissement	472 000,20							

Exécution budgétaire

Budget Salle Polyvalente – Année 2020

Exécution de l'exercice 2020 au 31/12/2020

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble			
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents		
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	-38 255,00		0,00		-38 255,00			
Opérations exercice	47 405,19	38 991,17	57 014,46	106 134,25	104 419,65	145 125,42		
Résultat de l'exercice	-8 414,02		49 119,79		40 705,77			
Résultat de clôture	-46 669,02		49 119,79		2 450,77			
RAR à reporter	0,00	0,00						
Part à affecter au c/1068	49 119,79							
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-46 669,02							
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			0,00					
Solde disponible en investissement	2 450,77							

Exécution budgétaire

Budget Centre Innovance – Année 2020

Exécution de l'exercice 2020 au 31/12/2020

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble			
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents		
Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)	1 540,63		0,00		1 540,63			
Opérations exercice	12 742,35	1 253,52	65 372,84	84 526,25	78 115,19	85 779,77		
Résultat de l'exercice	-11 488,83		19 153,41		7 664,58			
Résultat de clôture	-9 948,20		19 153,41		9 205,21			
RAR à reporter	19 347,80	130 620,00						
Résultat RAR à reporter	111 272,20							
Part à affecter au c/1068	19 153,41							
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-9 948,20							
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			0,00					
Solde disponible en investissement	120 477,41							

Exécution budgétaire Budget communal – Année 2020

Exécution de l'exercice 2020 au 31/12/2020

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents	Dépenses/Déficits	Recettes/Excédents
<i>Résultat reporté (001 ou 002 en N-1)</i>	323 952,48		852 852,45		1 176 804,93	
Opérations exercice	1 027 942,66	607 908,74	2 129 688,30	2 458 754,70	3 157 630,96	3 066 663,44
<i>Résultat de l'exercice</i>	-420 033,92		329 066,40		-90 967,52	
<i>Résultat de clôture</i>	-96 081,44		1 181 918,85		1 085 837,41	
RAR à reporter	188 514,23	288 855,11				
<i>Résultat RAR à reporter</i>	100 340,88					
<i>Part à affecter au 1068</i>	200 000,00					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-96 081,44					
002 Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)			981 918,85			
<i>Solde disponible en investissement</i>	204 259,44					

Présentation de la procédure budgétaire

2021

→ Rappel des règles mise en place suite passage du seuil des 3 500 habitats:

- La mise en place d'une comptabilité analytique avec des services (existants depuis l'exercice budgétaire 2016) et des fonctions (mise en œuvre sur le budget 2019),
- La mise en place des amortissements avec l'obligation de délibérer sur les durées d'amortissement (mise en œuvre au budget 2020 sur les équipements 2019),
- L'émission de mandats et de titres pour les charges constatées d'avances et les recettes à percevoir à la fin de l'exercice budgétaire (mise en œuvre en 2020),
- La fourniture d'un rapport d'orientations budgétaires (ROB) qui fera l'objet d'un Débat d'orientations budgétaires (DOB)

Elements de contexte économique

- L'Europe
- Une année marquée des suites de l'apparition fin 2019 du coronavirus SARS-CoV-2, et aux premiers confinements de métropoles chinoises.
- Une économie mondiale qui évolue cahin-caha, au rythme de la pandémie et des mesures de restrictions imposées pour y faire face suite aux mesures de confinement, se traduisant au T2 en un double choc d'offre et de demande à l'échelle mondiale. Après une récession d'ampleur inédite au S1, l'activité a pris l'allure de montagnes russes au S2. Les déconfinements progressifs durant l'été se sont traduits mécaniquement par de forts rebonds au T3, l'activité restant toutefois en retrait par rapport à fin 2019 : + 7,5 % T/T aux Etats Unis après - 9 % au T2 et + 12,5 % T/T en zone euro après -11,7 % au T2.
- Au T4, la réintroduction progressive des mesures restrictives puis le recours à des nouveaux confinements a, à nouveau, pesé sur l'activité.
- Depuis Noël, l'apparition de variants du virus particulièrement contagieux conduit à un nouveau retour en force des confinements, qui - plus stricts qu'à l'automne - compliquent les échanges économiques au S1 2021.
- Au-delà des plans d'urgence nationaux, le soutien massif des institutions supranationales devrait atténuer les effets de la pandémie en zone euro et contribuer à relancer l'économie une fois celle-ci maîtrisée (Programme SURE et plan Next Generation EU, de 750 milliards € de prêts et subventions). Pour la première fois l'UE financera les Etats membres par l'émission de dettes en son nom propre.

Elements de contexte économique

- L'Europe
- LA BCE a réagi rapidement et significativement. Après avoir augmenté son programme d'achats d'actifs (APP) de 120 milliards €, elle a créé le programme PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) initialement doté d'une capacité de 750 milliards €, portée progressivement à 1 850 milliards € en décembre 2020. Pour alimenter les banques en liquidités, elle a également assoupli les conditions des TLTRO III puis créé le programme PELTRO (Pandemic Emergency Longer-Term Refinancing Operations) renforcé en décembre dernier.
- Au-delà, elle a maintenu sa politique monétaire très accommodante, ce qui s'est traduit par des taux d'intérêt très bas, permettant aux gouvernements de financer d'importants plans de relance par déficit public. Dans ce contexte d'incertitudes accrues, la croissance du PIB en zone euro devrait chuter d'environ - 7,3 % en 2020 avant de rebondir à 3,9 % en 2021.

Elements de contexte économique

- La France
- Résiliente en 2019 (1,5 %), l'économie française a été durement touchée par la pandémie COVID-19 en 2020. Reculant de 5,9 % au T1, le PIB a chuté de 13,8 % au T2 suite au confinement national instauré du 17 mars au 11 mai.
- Certains secteurs ont été plus particulièrement touchés par la crise sanitaire : l'hébergement et la restauration, la fabrication d'équipements de transport (automobile et aéronautique) et les services de transport.
- Suite à l'assouplissement des restrictions, l'activité économique française a fortement rebondi au T3 tout en restant inférieure de 3,7 % à son niveau d'avant crise (T4 2019). La croissance du PIB au T3 a ainsi atteint 18,7 % T/T mais a reculé de 3,9 % en glissement annuel.
- L'accélération des contaminations au T4 a conduit à un nouveau confinement national du 30 octobre au 15 décembre, avec une réouverture des commerces fin novembre et l'instauration d'un couvre-feu en soirée depuis mi-décembre.
- Compte tenu de la progressivité des restrictions imposées depuis fin septembre (fermeture des bars, couvre-feux locaux, confinement national) et de l'allégement des restrictions en termes de déplacement et d'activité (maintien des écoles ouvertes), l'impact économique devrait être moins fort qu'au T2. La perte d'activité est attendue à - 4 % au T4 et - 9,1 % en moyenne en 2020.
- L'arrivée de nouvelles souches particulièrement contagieuses du coronavirus compromet la vigueur du rebond attendu en 2021 (désormais à 4,1 % contre 5,4 auparavant). Depuis le 2 janvier, l'horaire du couvre-feu a été relevé à 18h progressivement dans toute la France. Au-delà, l'accélération des hospitalisations semble rendre un troisième confinement inévitable.

Elements de contexte économique

- La France
- Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie est impressionnant. Au S1 2020, 715 000 personnes avaient déjà perdu leur emploi salarié. En deux trimestres, l'ampleur des destructions d'emplois a ainsi dépassé les 692 000 créations d'emplois accumulées au cours des deux ans et demi séparant le T2 2017 du T4 2019. Le rebond du T3 a toutefois permis de réduire les pertes d'emplois salariés à 295 000.
- Une destruction massive d'emplois qui ne s'est pas immédiatement traduite par une hausse du taux de chômage. Le nombre de chômeurs se déclarant à la recherche d'un emploi ayant diminué pendant le confinement, le taux de chômage a nettement diminué au S1 passant de 8,1 % au T4 2019 à 7,1 % au T2 2020, alors même que la situation sur le marché du travail se détériorait. L'assouplissement des restrictions durant l'été aura eu raison de cette baisse du chômage en trompe-l'œil. Au T3, le nombre de chômeurs a augmenté de 628 000 en France et atteint 2,7 millions tandis que le taux de chômage (BIT) s'élevait de nouveau à 9,0 %.
- Pour soutenir les entreprises et limiter la hausse du chômage, le gouvernement a adapté dès mars le dispositif d'activité partielle, qui a été largement sollicité. Son coût pour 2020 est estimé à 31 milliards € (1,3 % de PIB). En 2021 il sera supérieur aux 6,6 milliards € prévus. Malgré les mesures exceptionnelles de soutien au marché du travail, le taux de chômage devrait culminer au-dessus de 11 % d'ici à la mi-2021, pour diminuer ensuite et atteindre 8 % vers la fin de 2022.
- Pour atténuer l'impact économique et social de la crise sanitaire, le gouvernement a accompagné les confinements d'un vaste ensemble de mesures d'urgence. Ces mesures ont été conçues pour soutenir les ménages, soutenir les entreprises et soutenir certains secteurs d'activité les plus durement touchés par l'épidémie. Le coût total de ces mesures est estimé à près de 470 milliards € (environ 20 % du PIB).

Eléments de contexte des collectivités locales

- **La Dotation Globale de Fonctionnement et le FPIC**
- L'élaboration du budget primitif 2021 s'établit dans un contexte de stabilité de l'enveloppe globale de DGF qui s'élève cette année à environ 27 milliards d'euros malgré le contexte économique lié au COVID-19. Les entités du bloc communal (communes et EPCI) se partagent cette année environ 18,4 milliards d'euros soit plus de la moitié de cette enveloppe. Peu d'évolutions ont été apportées par le LFI 2021.
- Le législateur a créé à destination des communes les moins aisées les trois dotations suivantes :
 - La Dotation de Solidarité Rurale réservée aux communes de moins de 10 000 habitants répondant à des problématiques rurales ; La Dotation de Solidarité Urbaine réservée aux communes de plus de 5 000 habitants répondant à des problématiques urbaines ; La Dotation Nationale de Péréquation réservée aux communes les moins riches fiscalement au regard notamment de leur fiscalité économique.
- Logique de l'État poursuit depuis de nombreuses années. le législateur renforce dans l'enveloppe de DGF la péréquation afin de favoriser les Collectivités les moins aisées fiscalement et qui disposent sur ce point de marges de manœuvre de plus en plus faibles pour équilibrer leur budget et trouver un autofinancement récurrent.
- Au niveau du fond de péréquation communal et intercommunal (FPIC), la LFI a maintenu à 1 Md€ son montant pour 2021 et les années suivantes.

Eléments de contexte des collectivités locales

◦ **La réforme de la Taxe d'habitation**

- Sur le plan fiscal, évolution majeure pour l'année 2018 la réforme de la taxe d'habitation qui consiste à mettre en place un dégrèvement progressif de cotisation TH pour les contribuables éligibles (en fonction de seuils de revenus). Le LFI 2020 reprend ces éléments en étayant les modalités de suppression et de remplacement de la TH.
- La suppression de la TH devrait se déployer sur la période 2021 – 2023 mais les collectivités en perdront le produit dès 2021. Elle ne concernera que les résidences principales, les collectivités conserveront donc les produits de la TH sur les résidences secondaires et les logements vacants.
- En 2020, le dégrèvement « Macron » ne prend plus en compte dans son calcul le taux TH global et les abattements 2017 mais ceux de 2019. Cette modification du dégrèvement intervient afin de s'assurer que, en dépit d'éventuelles hausses de taux ou de diminutions d'abattements intervenues depuis 2017, les contribuables dégrevés bénéficient bien en 2020 d'un dégrèvement intégral sans avoir à payer de « restes à charge » liés à la hausse de la fiscalité TH.
- Afin d'assurer cet objectif et faciliter la transition dans le cadre de la réforme, une autre disposition importante est envisagée, Le gel en 2020 du taux TH et des abattements des collectivités au niveau de 2019, et ce jusqu'en 2022.
- La suppression de la TH des résidences principales implique de compenser les collectivités : les communes reçoivent l'intégralité du taux départemental de TFPB ainsi qu'une dotation de compensation tandis que les EPCI recevront une fraction dynamique de produit de TVA.

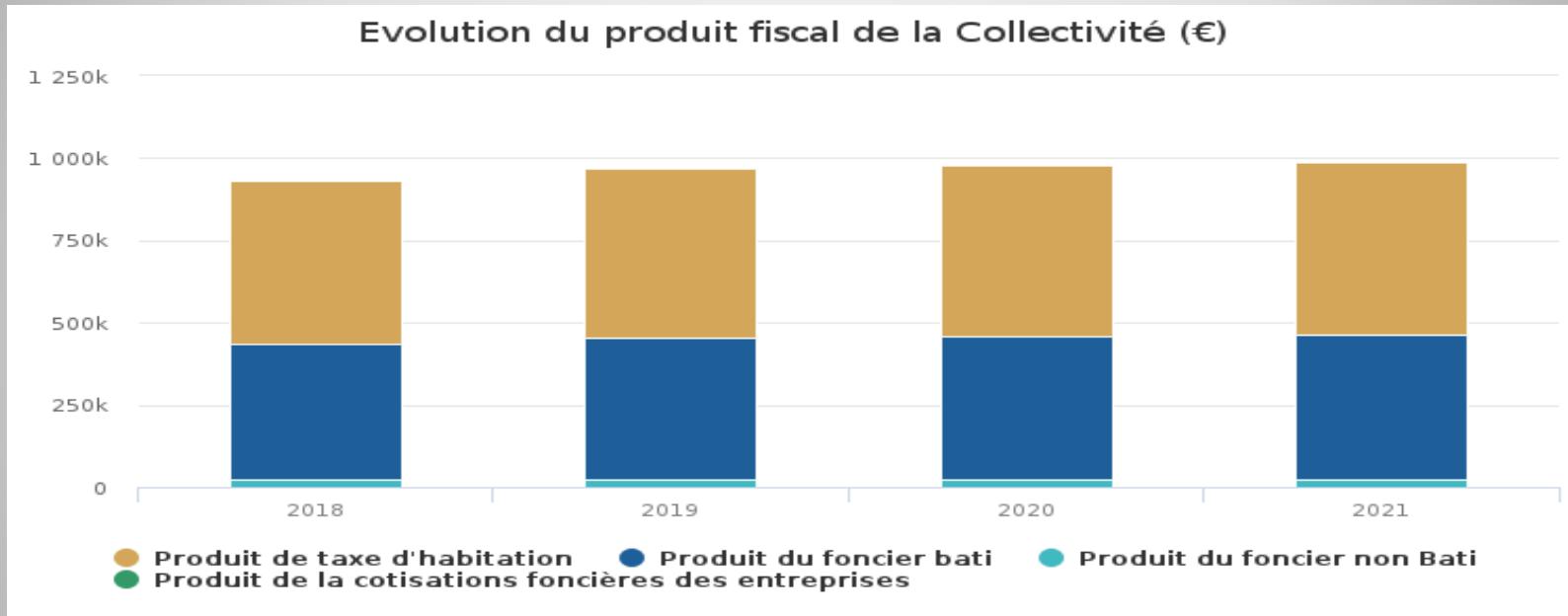
Eléments de contexte des collectivités locales

- **Les autres mesures relatives à la LFI 2021**
- La concrétisation de la baisse de 10 milliards d'euros des impôts de production à compter de 2021 (20 milliards d'euros sur deux ans) ;
- La confirmation des engagements déjà pris matière de baisse des impôts des Français, avec la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales engagée en 2018, et la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés ;
- L'ouverture de 36,4 milliards d'euros pour les trois grandes priorités du plan de relance : l'écologie, la cohésion et la compétitivité ;
- La poursuite d'une logique partenariale et soutien aux recettes des collectivités territoriales.
- L'engagement de l'État auprès des territoires avec des actions pour la ruralité (poursuite du déploiement des France Services ...) et pour les quartiers (cités éducatives...);
- L'augmentation du concours de l'État aux collectivités locales pour soutenir l'investissement, la DGF, la compensation de la baisse des impôts de production.
- Près de 2,3 milliards d'euros ont été votés pour aider les collectivités locales à compenser leurs pertes financières liées à la crise sanitaire
- La suspension jusqu'au 16 février 2021 du jour de carence pour les agents publics arrêtés en raison du Covid-19
- Institution d'un prélèvement sur les recettes de l'Etat destiné à compenser aux collectivités dotées d'une fiscalité propre la perte de recettes de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises.

Eléments de contexte des collectivités locales

- **Les règles de l'équilibre budgétaire**
 - Sur la base de l'article L.1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
 - Ainsi pour qu'il y ait équilibre réel, chaque section doit être votée en équilibre comptable, c'est à dire avec un solde positif ou nul.
 - La section de fonctionnement doit obligatoirement avoir un solde positif ou nul.
 - La section d'investissement doit aussi être votée à l'équilibre mais devra respecter une condition supplémentaire, le montant de remboursement du capital de la dette ne pourra pas être supérieur aux recettes d'investissement de la Collectivité hors emprunt.
 - Les budgets sont tenus par un principe de sincérité, c'est à dire qu'il n'est théoriquement pas possible de majorer ou minorer artificiellement une recette ou une dépense afin d'équilibrer le budget.
- **Le préfet contrôlera en priorité les éléments suivants :**
 - L'équilibre comptable entre les deux sections ;
 - Le financement obligatoire de l'emprunt par des ressources définitives de la section d'investissement.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement



Il sera proposé de ne pas augmenter les taux pour l'année 2021.

Pour 2021 le produit fiscal de la commune est estimé à 995 000 € soit une évolution de -0,07 % par rapport à l'exercice 2020.

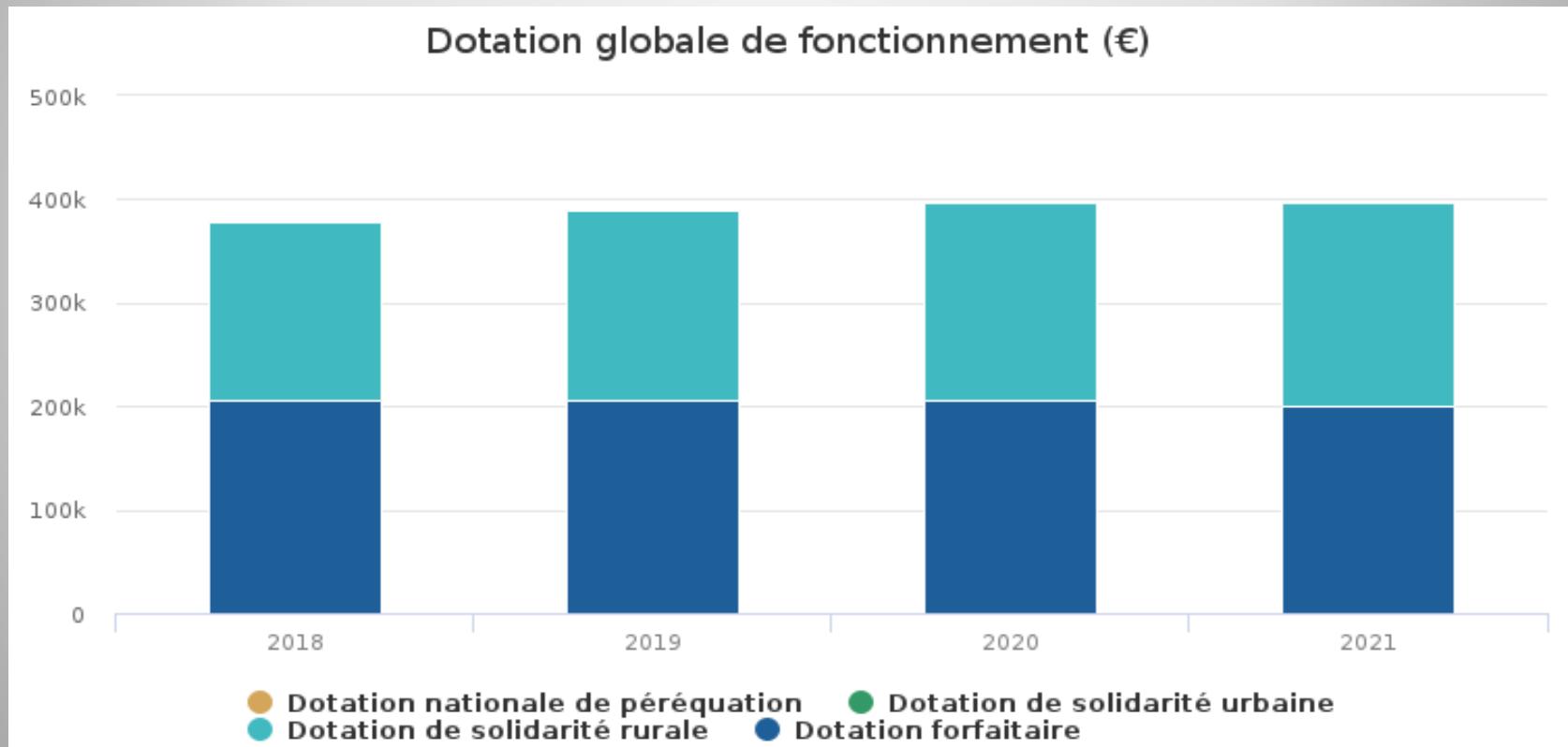
Evolution des recettes réelles de fonctionnement

Part des impôts modulables dans le total des ressources fiscales de la collectivité

Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Taxes foncières et d'habitation	930 955 €	967 383 €	995 726 €	995 000 €	-0,07 %
Impôts économiques (hors CFE)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %
Reversement EPCI	588 228 €	595 815 €	595 815 €	603 667 €	1,32 %
Autres ressources fiscales	95 288 €	103 100 €	102 712 €	73 385 €	-28,55 %
TOTAL IMPOTS ET TAXES	1 614 471 €	1 666 298 €	1 694 253 €	1 672 052 €	-1,31 %
<i>Part des Impôts modulables</i>	57,66 %	58,06 %	58,77 %	59,51 %	-

- L'effort fiscal est un indicateur mesurant la pression fiscale que la commune exerce sur ses administrés. Si celui-ci se situe au-dessus de 1, cela veut dire que la commune exerce une pression fiscale sur ses administrés plus forte que les communes au niveau national. Si cet indicateur se situe en-dessous de 1, la commune exerce alors une pression fiscale inférieure à la moyenne nationale.
- Pour la commune, en 2020 (données 2021 pas encore disponible) cet indicateur est évalué à 0.87. La commune exerce une pression fiscale sur ses administrés plus faible que les autres communes et dispose en conséquence d'une réelle marge de manœuvre si elle souhaite augmenter ses taux d'imposition et ce, notamment, afin de dégager davantage d'épargne sur ses recettes réelles de fonctionnement.

Evolution des dotations de l'Etat DGF et DSR



Evolution des dotations de l'Etat DGF et DSR

Évolution des montants de Dotation Globale de Fonctionnement

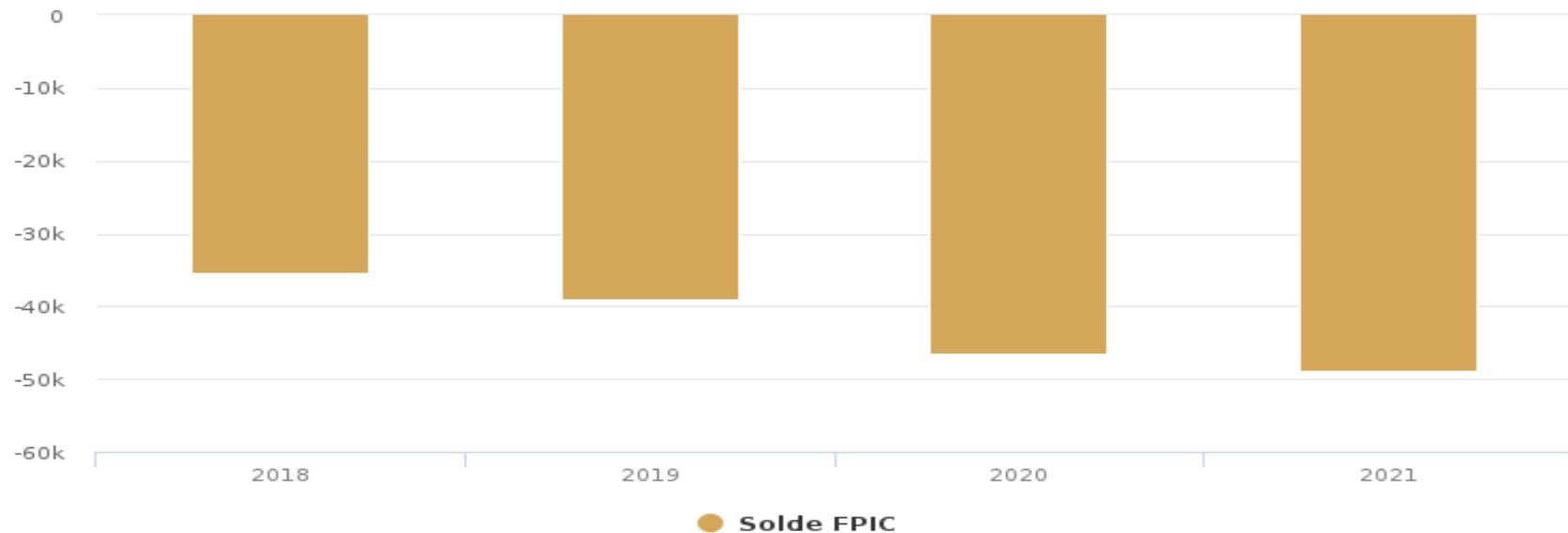
Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Dotation forfaitaire	206 039 €	205 592 €	205 918 €	200 000 €	-2,87 %
Dotation Nationale de Péréquation	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Dotation de Solidarité Rurale	171 390 €	183 980 €	190 948 €	197 500 €	3,43 %
Dotation de Solidarité Urbaine	0 €	0 €	0 €	0 €	- %
Reversement sur DGF	- 0 €	- 0 €	- 0 €	- 0 €	- %
TOTAL DGF	377 429 €	389 572 €	396 866 €	397 500 €	0,16 %

La Dotation Globale de Fonctionnement augmente de 634 €.

La collectivité ne dispose d'aucune marge de manœuvre sur celles-ci.

Evolution des dotations du FPIC

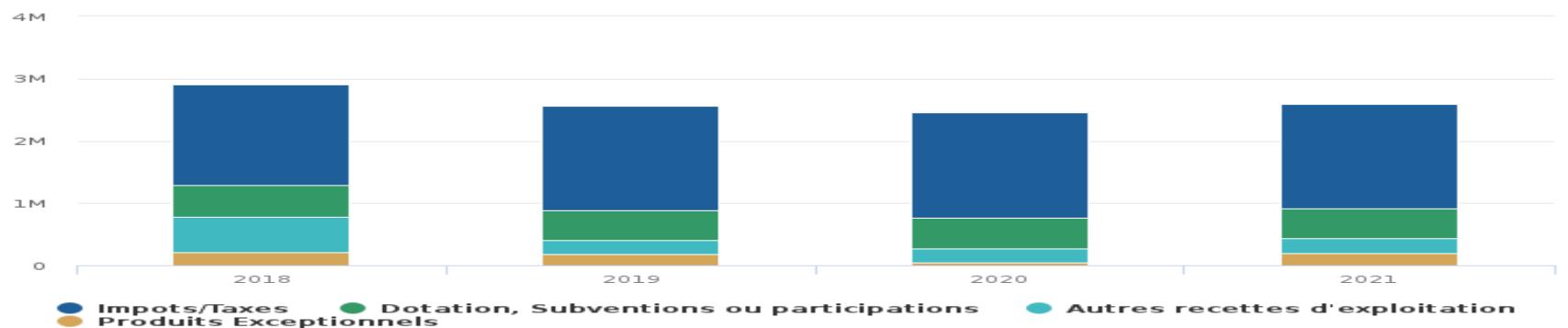
Solde Fonds de Péréquation Communal et Intercommunal



Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Contribution FPIC	39 698 €	42 371 €	48 206 €	49 000 €	1,65 %
Attribution FPIC	4 265 €	3 210 €	1 555 €	0 €	-100 %
Solde FPIC	-35 433 €	-35 433 €	-35 433 €	-35 433 €	5,04 %

Evolution des recettes réelles de fonctionnement

Synthèse des Recettes Réelles de Fonctionnement

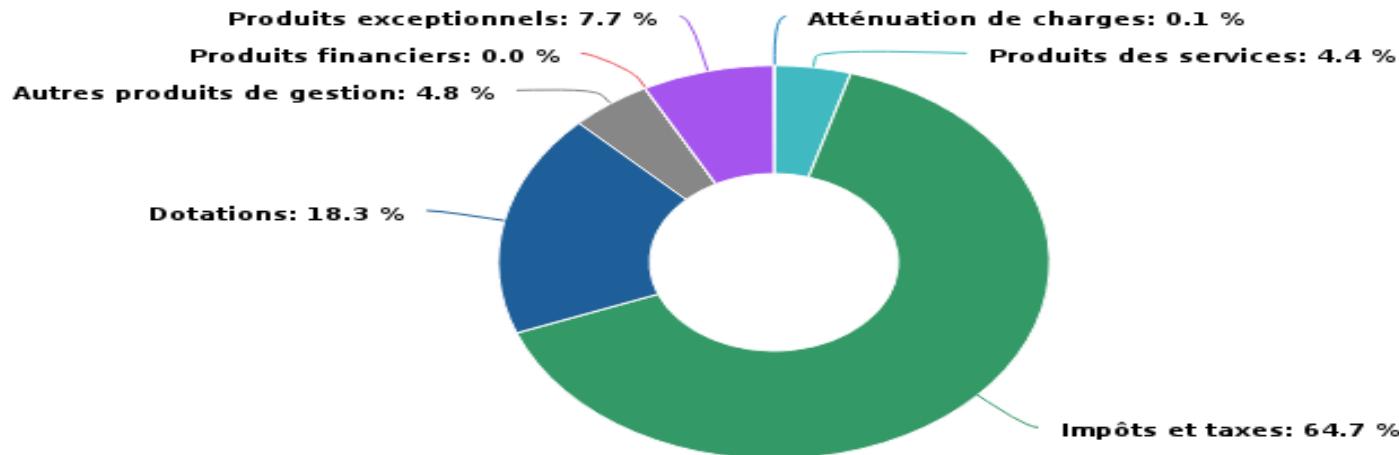


Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Impôts / taxes	1 614 471 €	1 666 298 €	1 694 253 €	1 672 052 €	-1,31 %
Dotations, Subventions ou participations	522 056 €	481 705 €	487 596 €	474 500 €	-2,69 %
Autres Recettes d'exploitation	560 593 €	227 418 €	229 364 €	239 616 €	4,47 %
Produits Exceptionnels	211 384 €	180 867 €	45 909 €	200 000 €	335,64 %
Total Recettes réelles de fonctionnement	2 908 504 €	2 556 288 €	2 457 122 €	2 586 168 €	5,25 %
Évolution en %	-	-12,11 %	-3,88 %	5,25 %	-

Evolution des recettes réelles de fonctionnement – Budget général

- Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élèveraient à un montant total de 2 586 168 €, soit 689,46 € / hab. ce ratio est supérieur à celui de 2020 (661,05 € / hab)

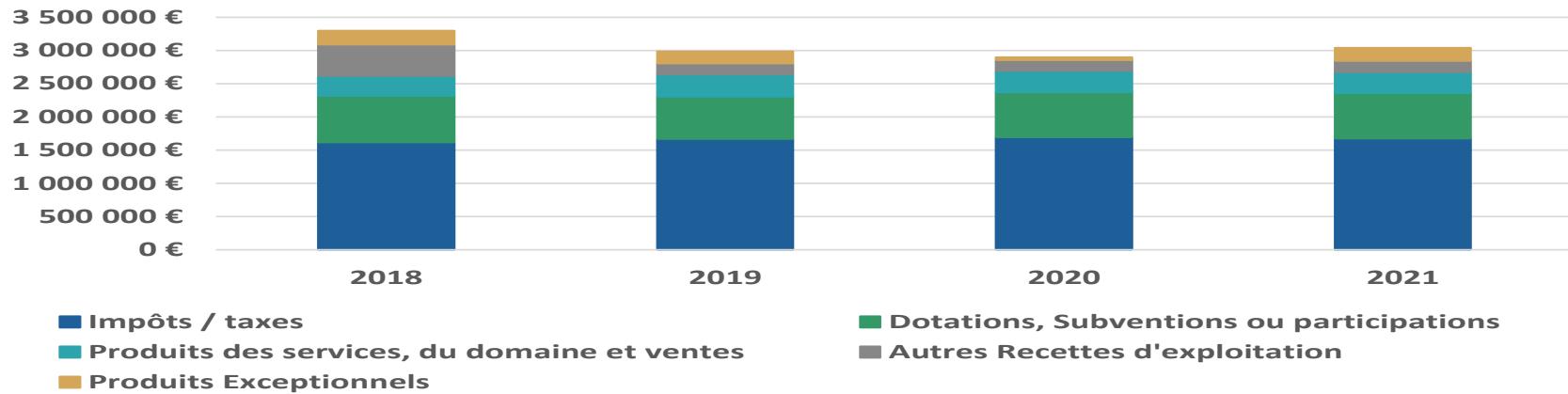
Structure des recettes réelles de fonctionnement



- A 64,65 % de la fiscalité directe ;
- A 18,35 % des dotations et participations ;
- A 4,43 % des produits des services, du domaine et des ventes ;
- A 4,76 % des autres produits de gestion courante ;
- A 7,73 % des produits exceptionnels.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement - Consolidation

Synthèse des recettes réelles de Fonctionnement

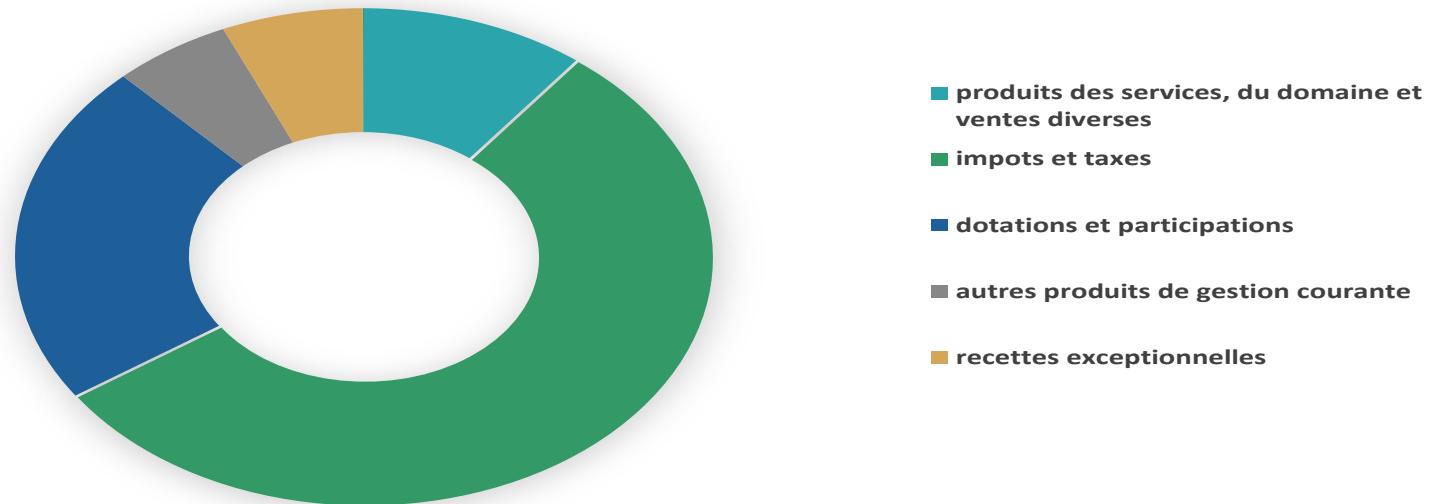


Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Impôts / taxes	1 614 471 €	1 666 298 €	1 694 253 €	1 672 052 €	-1,31 %
Dotations, Subventions ou participations	702 964 €	638 506 €	676 338 €	682 192 €	-2,69 %
Autres Recettes d'exploitation	769 572 €	500 991 €	482 184 €	487 890 €	1,18 %
Produits Exceptionnels	211 692 €	181 007 €	47 332 €	200 000 €	322,55%
Total Recettes réelles de fonctionnement	3 298 699 €	2 986 802 €	2 900 107 €	3 042 134 €	4,90%

Evolution des recettes réelles de fonctionnement – Consolidation

- Les recettes réelles de fonctionnement s'élèveraient à un montant total de 3 042 134 €, soit 811,02 € / hab. Ce ratio est supérieur à celui de 2020 (773,15 € / hab).

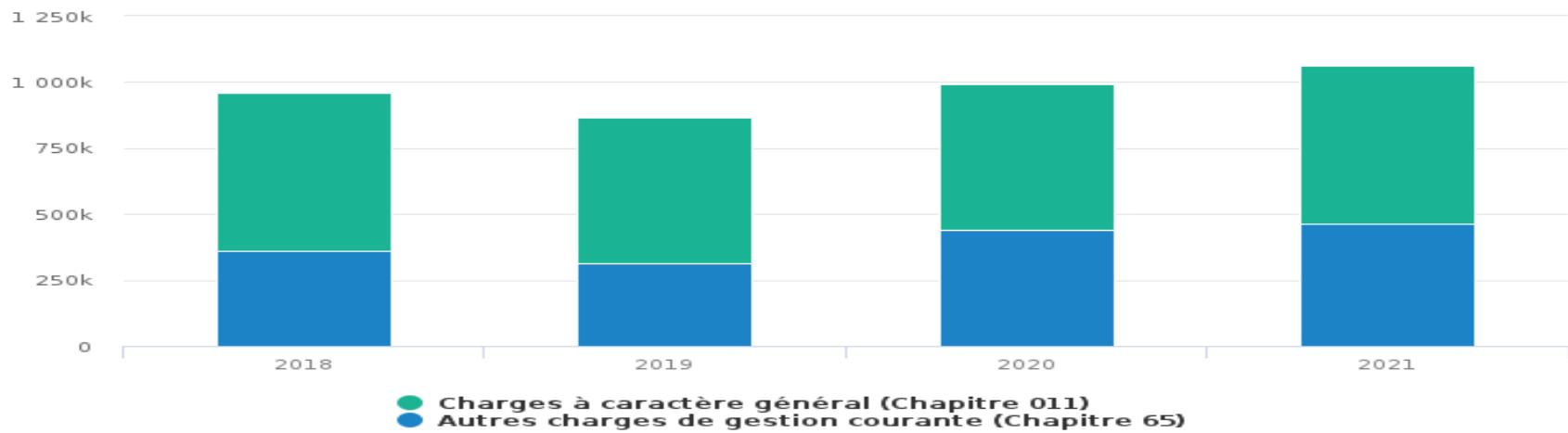
Structure des recettes réelles de fonctionnement (2021)



- A 55 % de la fiscalité directe ;
- A 22,4 % des dotations et participations ;
- A 10,5 % des produits des services, du domaine et des ventes ;
- A 6,6 % des produits exceptionnelles ;
- A 5,5 % des autres produits de gestion courante.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

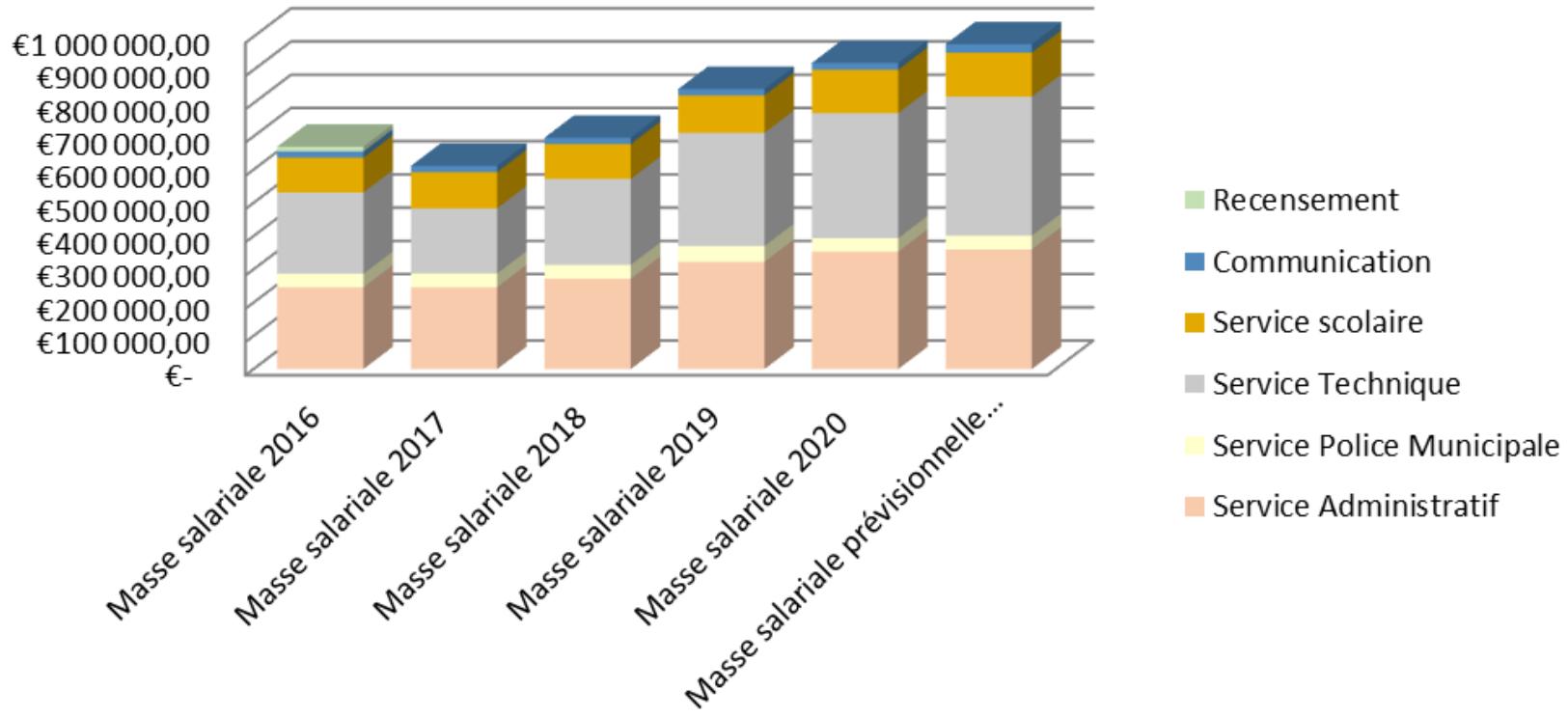
Charges de Gestion



Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Charges à caractère général	600 830 €	552 647 €	555 534 €	598 108 €	7,66 %
Autres charges de gestion courante	359 182 €	314 664 €	438 822 €	462 642 €	5,43 %
Total dépenses de gestion	960 012 €	867 311 €	994 356 €	1 060 750 €	6,68 %
Évolution en %	-	-9,66 %	14,65 %	6,68 %	-

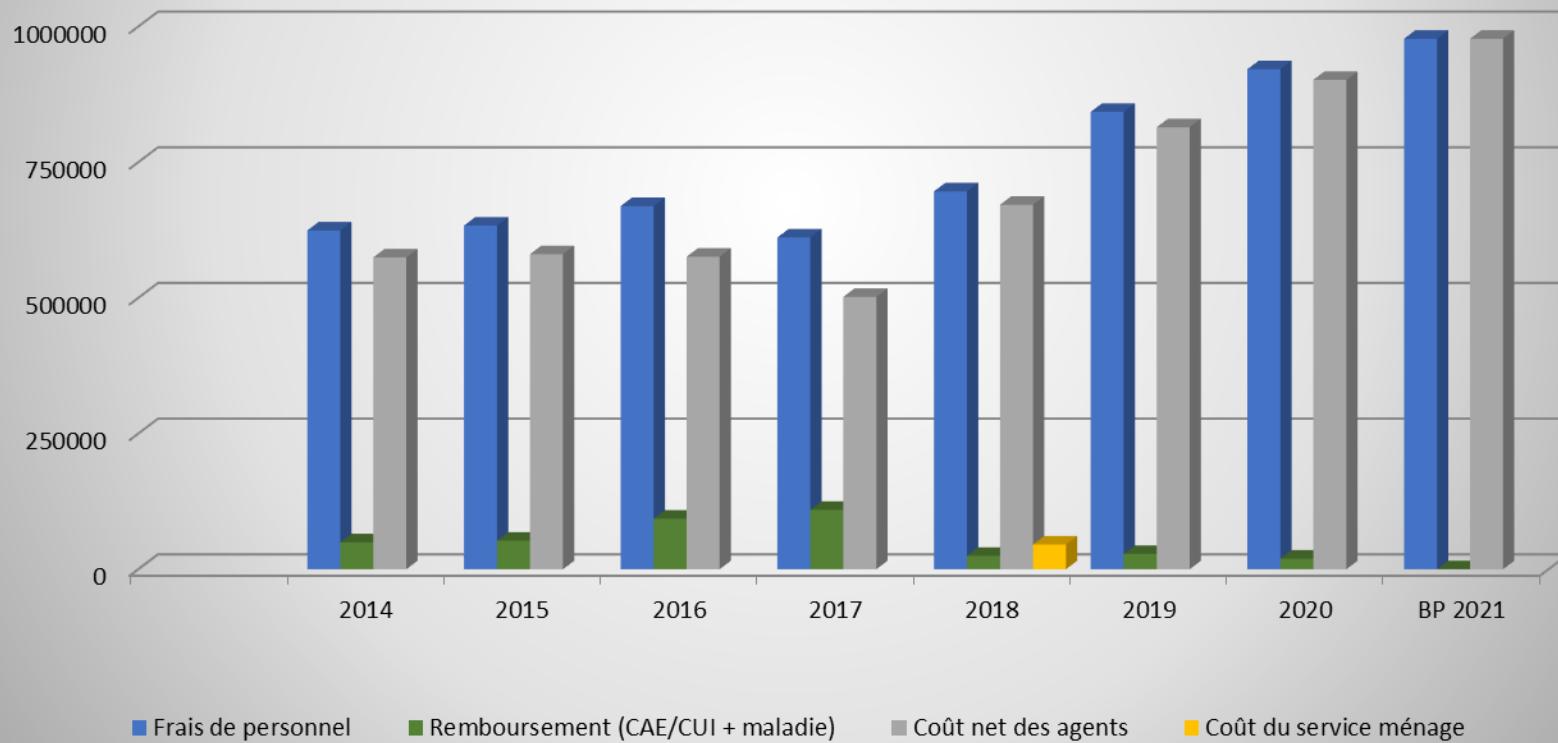
Evolution des charges de personnel

Evolution de la masse salariale



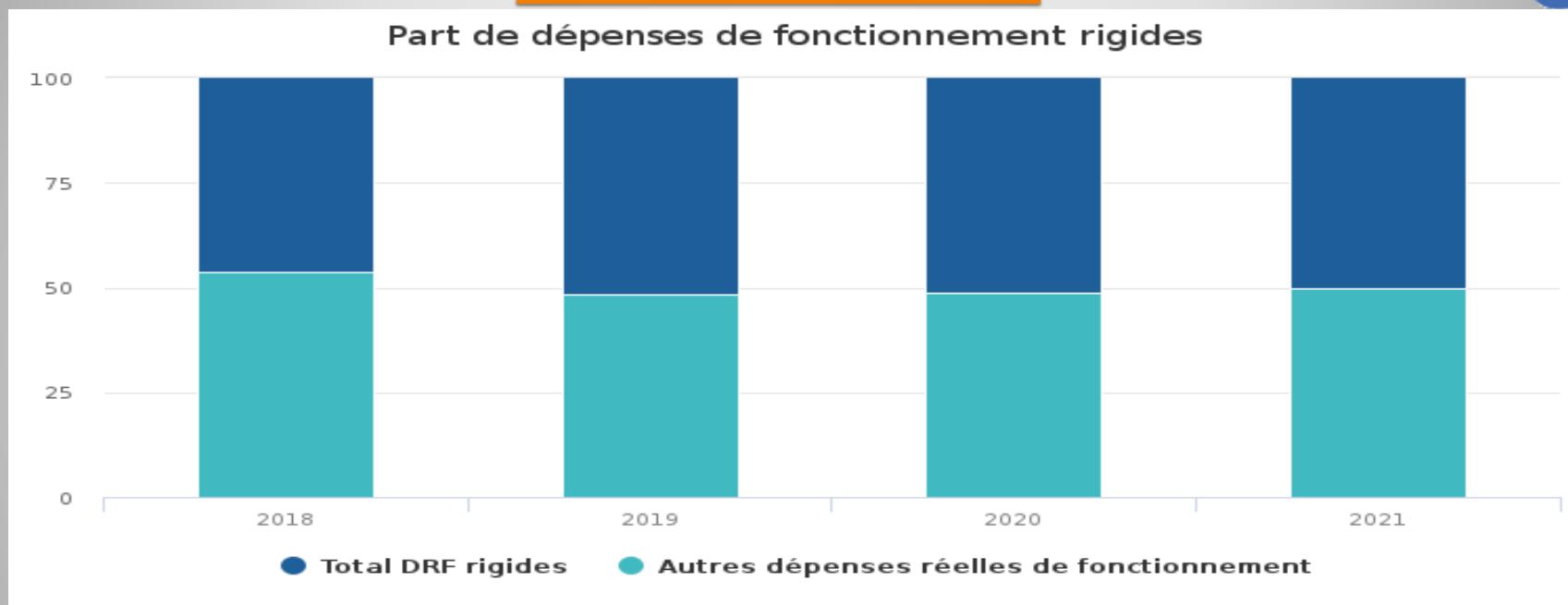
Evolution des charges de personnel

Charges de personnel défalquées des aides de l'Etat



■ Frais de personnel ■ Remboursement (CAE/CUI + maladie) ■ Coût net des agents ■ Coût du service ménage

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



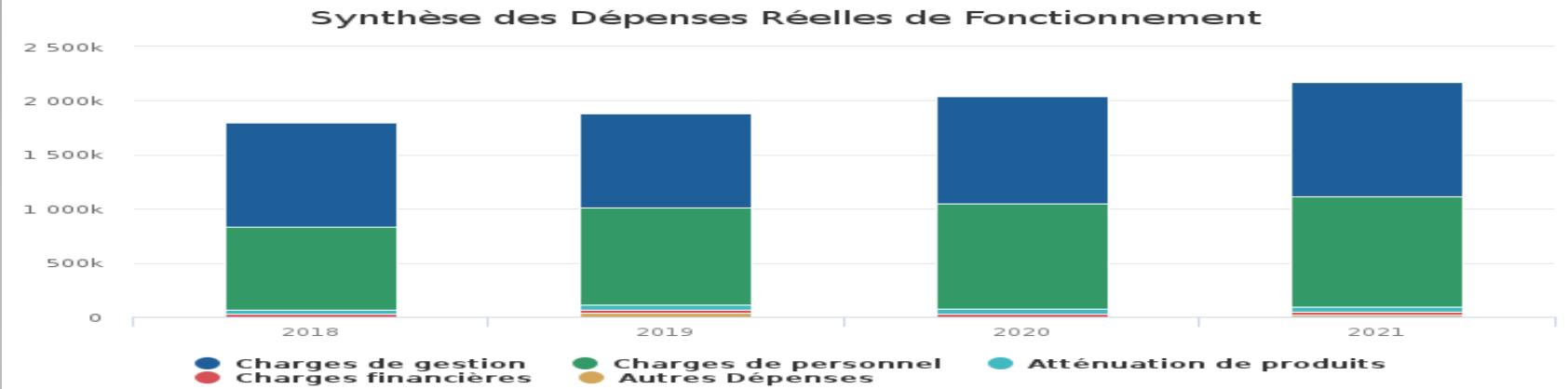
Les dépenses de fonctionnement rigides sont composées des atténuations de produits, des dépenses de personnel et des charges financières. Elles sont considérées comme rigides car la Collectivité ne peut aisément les optimiser en cas de besoin.

Des dépenses de fonctionnement rigides importantes ne sont pas forcément un problème dès lors que les finances de la collectivité sont saines mais peuvent le devenir en cas de dégradation de la situation financière de la collectivité, les marges de manœuvre étant plus difficile à dégager.

La commune se situe au niveau de la moyenne nationale

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement – Budget général

Synthèse des Dépenses Réelles de Fonctionnement

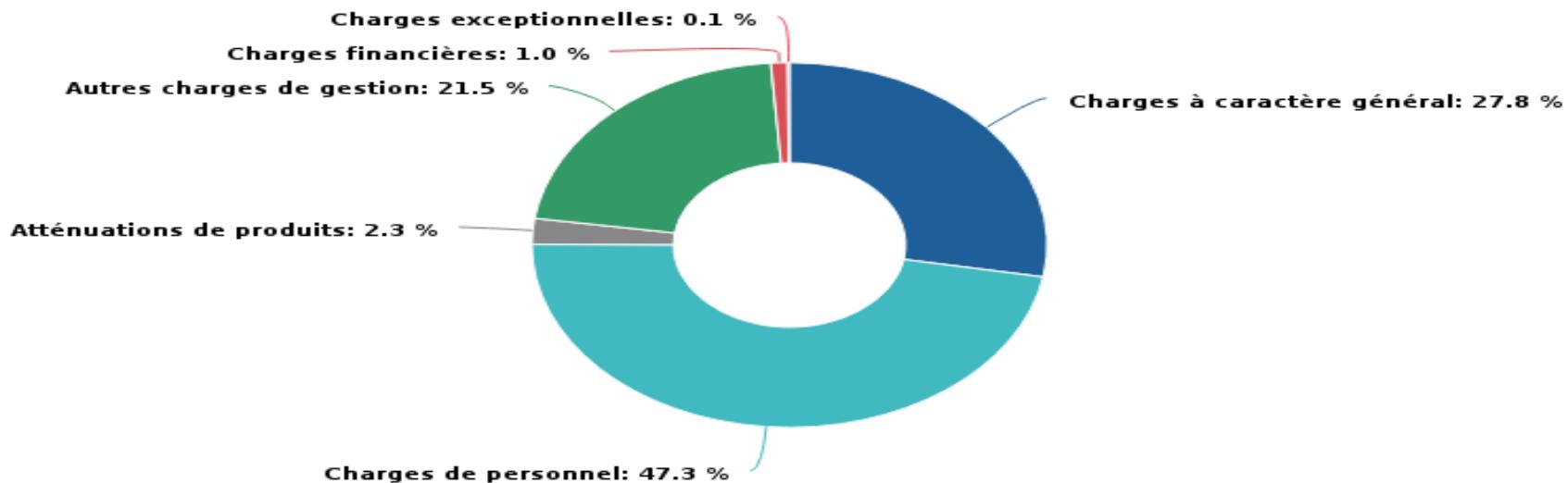


Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Charges de gestion	960 012 €	867 311 €	994 356 €	1 060 750 €	6,68 %
Charges de personnel	764 901 €	904 553 €	974 545 €	1 017 249 €	4,38 %
Atténuation de produits	39 698 €	42 371 €	48 206 €	49 000 €	1,65 %
Charges financières	27 355 €	25 226 €	23 222 €	22 500 €	-3,11 %
Autres dépenses	3 104 €	40 537 €	1 695 €	22 300 €	1 215,63 %
Total Dépenses réelles de fonctionnement	1 795 070 €	1 879 998 €	2 042 024 €	2 171 799 €	6,36 %
Évolution en %	0,7 %	4,73 %	8,62 %	6,36 %	-

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement – Budget Général

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèveraient à un montant total de 2 171 799 €, soit 578,99 € / hab. ce ratio est supérieur à celui de 2020 (549,37 € / hab)

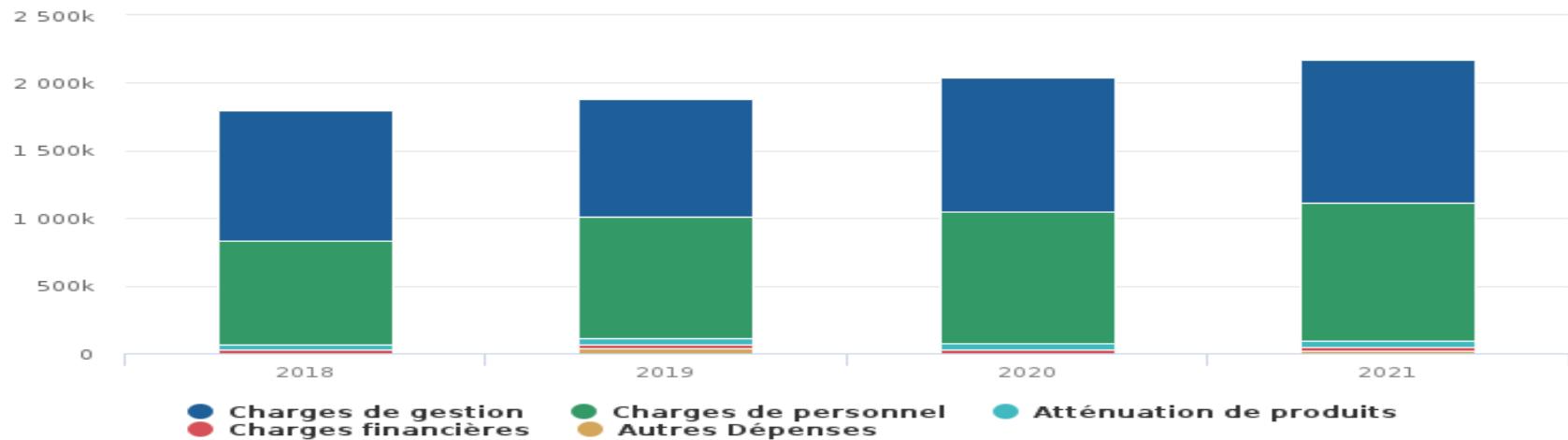
Structure des dépenses réelles de fonctionnement



- A 46,84% des charges de personnel ; A 27,54 % des charges à caractère général ;
- A 21,3 % des autres charges de gestion courante ; A 1,04 % des charges financières ;
- A 2,26 % des atténuations de produit ; A 0,11 % des charges exceptionnelles.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement – Consolidation

Synthèse des Dépenses Réelles de Fonctionnement



Année	2018	2019	2020	2021	2020-2021 %
Charges de gestion	1 039 961 €	942 972 €	1 076 200 €	1 180 354 €	9,68%
Charges de personnel	805 722 €	954 524 €	1 013 813 €	1 070 249 €	5,57%
Atténuation de produits	39 698 €	42 371 €	48 206 €	49 000 €	1,65%
Charges financières	90 084 €	101 318 €	86 971 €	87 450 €	0,55%
Autres dépenses	3 338 €	40 537 €	1 695 €	29 140 €	1619,17%
Total Dépenses réelles de fonctionnement	1 978 803 €	2 088 722 €	2 226 885 €	2 416 193 €	8,50%

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement – Consolidation

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèveraient à un montant total de 2 226 885 €, soit 644 € / hab. Ce ratio est supérieur à celui de 2020 (594 € / hab)

Structure des dépenses réelles de fonctionnement (2021)



- A 44,3% des charges de personnel ; A 29,7 % des charges à caractère général ;
- A 19,1 % des autres charges de gestion courante ; A 3,6 % des charges financières ;
- A 2 % des atténuations de produit ; A 0,2 % des charges exceptionnelles.

Orientations budgétaires Exercice 2021

- Stagnation des recettes :
- Stagnation des AC, légère augmentation de la DSC,
- Stagnation des concours financiers de l'Etat (Baisse DGF et hausse de la DSR),
- Impôts, stagnation,

La prise en compte d'une recette exceptionnelle non pérennes:

- La vente des bâtiments de La Cure et Fraigne

- Les dépenses :
- Stagnation des charges générales
- Hausse des charges de personnel liée au recrutement sur les postes essentiels au service public suite au recrutement 2020, à l'évolution du RIFSEPP et au remplacement des départs à la retraite
- Mise en exergue d'un effet de ciseau, les dépenses augmentant plus vite que les recettes, grevant fortement l'autofinancement de la collectivité et entraînant la consommation de l'excédent de fonctionnement dégagé en fonctionnement et pas en investissement

Orientations budgétaires Exercice 2021

Volontés de la municipalité:

- Maintenir les capacités financières de la ville tout en limitant la hausse nécessaire de la dépense courante en favorisant le phasage des actions d'entretien des bâtiments, de la voirie, des équipements et des matériels.
- Assumer une stabilité fiscale malgré le contexte financier défavorable pour le secteur public local, en ne recourant à l'emprunt que pour les travaux d'optimisation énergétique du Centre Innovance, pour l'acquisition d'un commerce en Centre village et pour les opérations structurantes du budget principal
- En matière de gestion de la dette, mettre en œuvre une action de renégociation systématique des emprunts contractés, sous toute réserve des conditions générales de l'offre de prêt initial (montant de l'indemnité de remboursement anticipé...) et, bien entendu, financier du moment.
- S'interroger sur la mutualisation de service entre communes afin de limiter la hausse de la dépense courante peut être une réelle opportunité pour la commune, pour des services tels que la Police Municipale
- Maîtriser les dépenses, rechercher les recettes complémentaires aussi bien en fonctionnement qu'en investissement,
- Travailler sur l'investissement pluriannuel avec recours à l'emprunt
- Equilibre en fonction des nouvelles données budgétaires
- Faire plus avec moins de ressources en maîtrisant les dépenses

Orientations budgétaires Exercice 2021

- Réduire au maximum la dépense inscrite au chapitre 011 et maîtriser celle inscrite au budget 012,
- Optimiser les sources de recettes autre que fiscale sur le budget
- Contribution par les budgets annexes au budget principal
- Recours à l'emprunt sur les budgets annexes et à des recettes propres afin de diminuer le virement du budget principal

Budget communal – Année 2021

Les contraintes

En recettes

- Le dégrèvement de la taxe d'habitation pour les redevables avec la compensation intégrale des dégrèvements par l'Etat à partir de quel autre taxe? Dynamisme des bases? Blocage des taux et levier fiscal réduit pour la commune et conséquence sur le potentiel financier
- L'évolution de la DGF, de ses règles d'attribution et du calcul du potentiel fiscal ?
- Le maintien de la dotation de solidarité communautaire, en 2021 effet positif puisque hausse prévue au vue des nouveaux critères
- Le contexte COVID qui diminue les recettes de location des budgets annexes
- La diminution de l'autofinancement malgré une campagne active de renégociation des emprunts et la nécessité d'affecter le 002 à l'investissement
- Le recours à l'emprunt raisonné

Budget communal – Année 2021

Les contraintes

En dépenses

- Le contexte COVID qui entraîne des charges supplémentaires pour la commune
- La définition nécessaire d'un niveau de service entraîné par la raréfaction de la ressources, à quel niveau maintient-on un service, réaffectation des ressources d'un service à d'autres suite à fermeture? Financement propre d'un nouveau service?
- La nécessité de définir une programmation pluri-annuelle en fonctionnement et en investissement, la nécessaire priorisation des dépenses et l'abandon éventuel de certains projets non viables
- Les conséquences du recours à l'emprunt

Budget communal – Année 2021

Les pistes

En dépenses

- La mutualisation des services avec d'autres communes (définition d'un « pôle d'appui territoriale »)
- L'extinction naturelle de la dette
- Travailler sur la balance personnel/intervention entreprise
- Réalisation de travaux « rentables » permettant de réaliser des marges de manœuvre sur les bâtiments communaux

Budget communal – Année 2021

Les pistes

En recettes

- La fiscalité de l'urbanisme
- Les recettes du domaine communal

DOB – Investissement année 2021

Consolidation



- **Investissement budget général:**

- L'acquisition d'un défibrillateur et de détecteur de lumière pour la bibliothèque
- Programmation du marché à bon de commande de voirie 2021,
- Lancement de l'étude pour le centre de loisirs,
- Démolition de la Maison Corfini,
- Achat de terrain pour la mise en place de logements locatifs sociaux,
- Acquisition Durand-Maniclas, Festaz et Fraigne sous portage EPF de l'Ain,
- Acquisition de matériel Informatique et de matériel administratif pour la Mairie et les services administratifs, ainsi que le serveur,
- Acquisition de matériel de classes mobiles pour l'école élémentaire
- Acquisition de panneaux lumineux,
- Mobilier urbain,
- Vidéosurveillance,
- Matériel pour le centre technique municipal,
- Renouvellement véhicule,
- Travaux sur les cimetières,

DOB – Investissement année 2021

Consolidation



- **Investissement budget général:**

- Refection des tennis, atelier Fitness et city stade,
- Illuminations,
- Matériel scolaire,
- Restaurant scolaire,
- Ad'Hap,
- Etude aménagement traverse de Loyes,
- Stationnement Montaplan,
- Mobilité douce Villieu-Mollon,
- Tables de pique-nique et panneaux d'affichages,
- Etude pour l'aménagement du chemin de la Masse,
- Mise en place priorité à droite sur la commune
- Mise en place toilette au clos Quinat
- Optimisation énergétique du groupe scolaire
- Acquisition d'un four à pain

DOB – Investissement année 2021

Consolidation

- **Investissement budget annexe salle polyvalente:**

Budget SALLE POLYVALENTE		1 400,00 €
	ACHAT DE STAND	1 400,00 €

- **Investissement budget annexe commerces :**

Budget COMMERCES		215 000,00 €
	Travaux boucherie	45 000,00 €
	Achat ancien Kebab + Saint Pierre	170 000,00 €

- **Investissement budget annexe assainissement :**

Budget ASSAINISSEMENT		536 740,40 €
	Opération MO Loyes réseaux Frais d'études	20 000,00 €
	Opération MO Loyes réseaux Travaux	331 740,40 €
	Achat de terrains	20 000,00 €
	Chemin du Tour	35 000,00 €
	Autres immobilisation corporelles	50 000,00 €
	Installations, matériel et outillage technique	80 000,00 €

DOB – Investissement année 2021

Consolidation



- **Investissement budget annexe Centre Innovance:**

<u>Budget CENTRE INNOVANCE</u>	
Optimisation énergétique	250 000,00 €
Caméra	230 000,00 €
Menuiserie accueil auditorium	10 000,00 €
Passerelle	5 000,00 €
	5 000,00 €

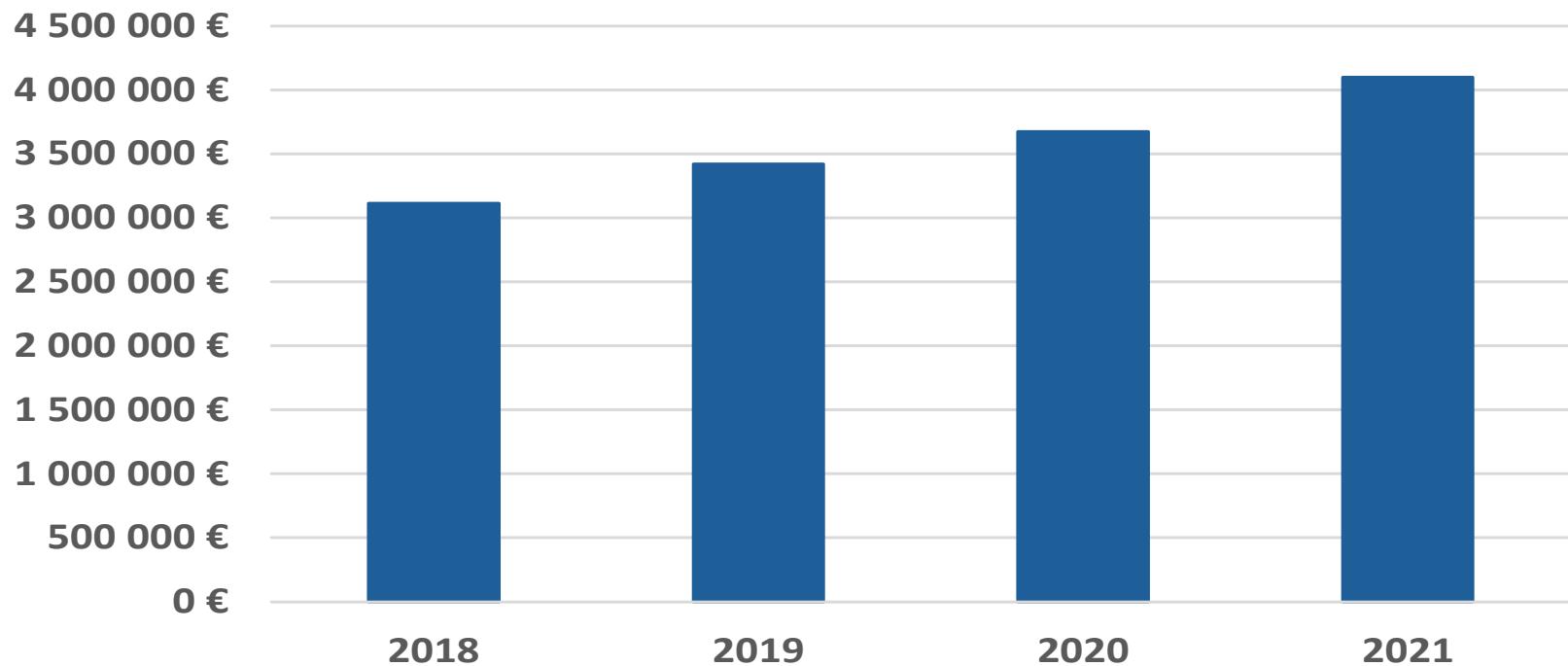
DOB – Investissement année 2021 Consolidation



Année	2020	2021
Immobilisations incorporelles	61 901 €	20 000 €
Immobilisations corporelles	737 114 €	922 848 €
Immobilisations en cours	480 831 €	451 740 €
Subvention d'équipement versées	0 €	0 €
Immobilisations reçues en affection	0 €	0 €
Total dépenses d'équipement	1 279 846 €	1 394 588 €

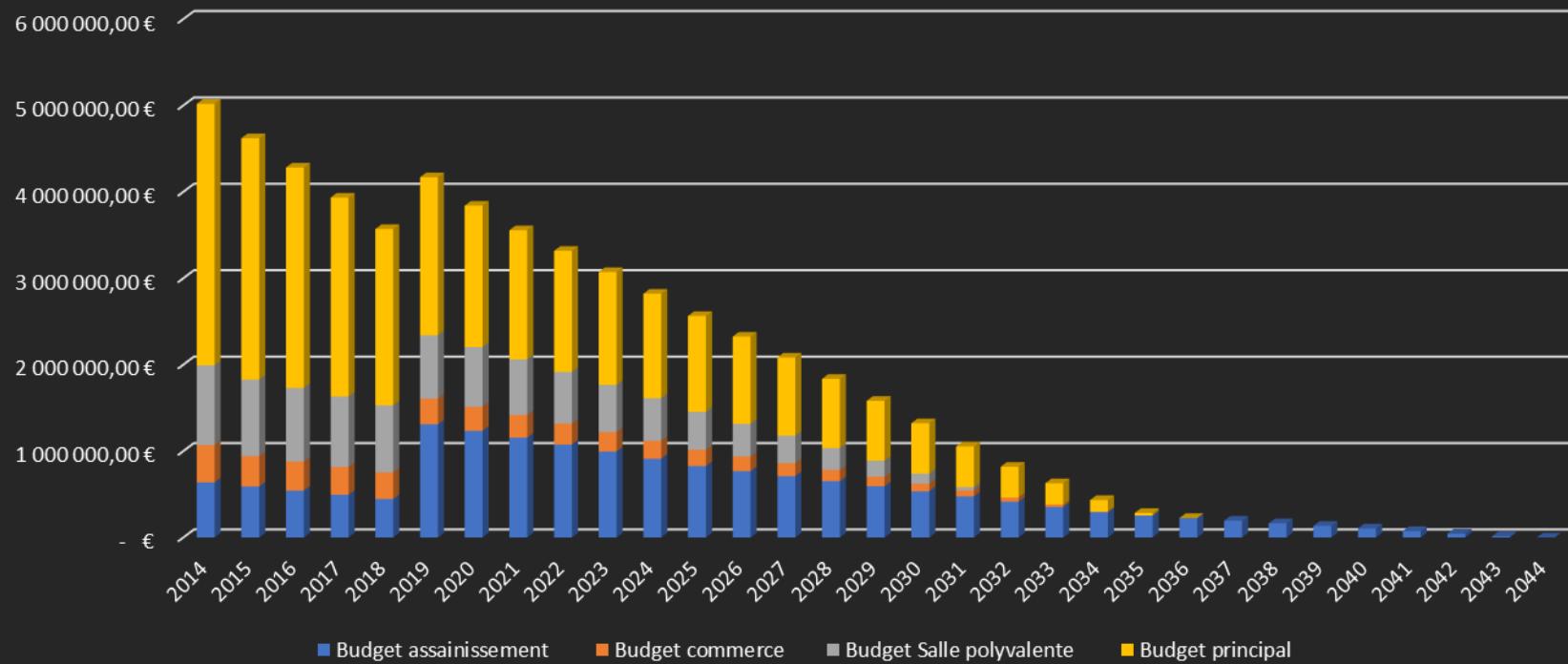
Evolution endettement de la collectivité consolidée

encours de dette

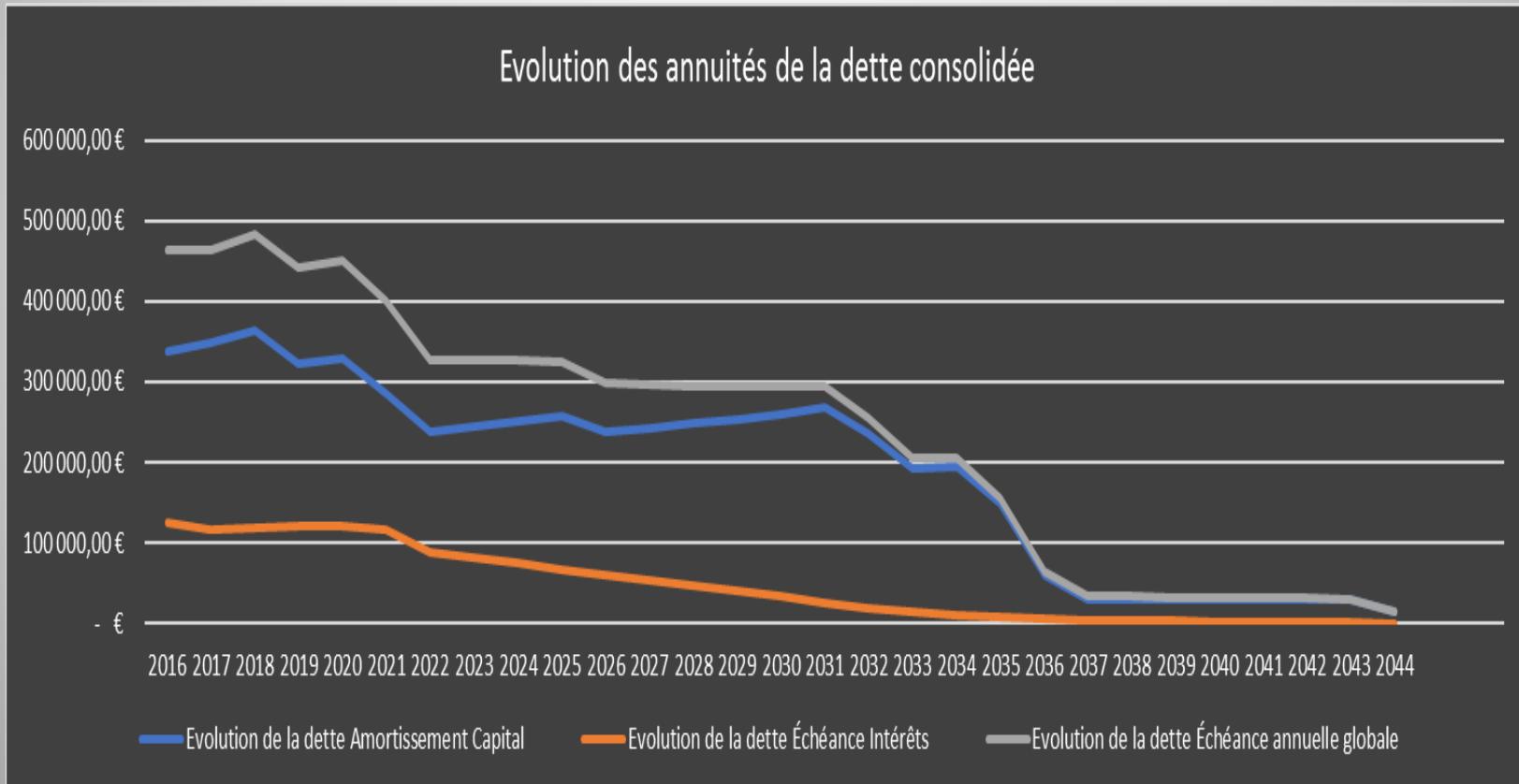


Evolution des emprunts de VLM - Consolidation

Evolution de l'endettement consolidé - Capital restant dû au 31/12

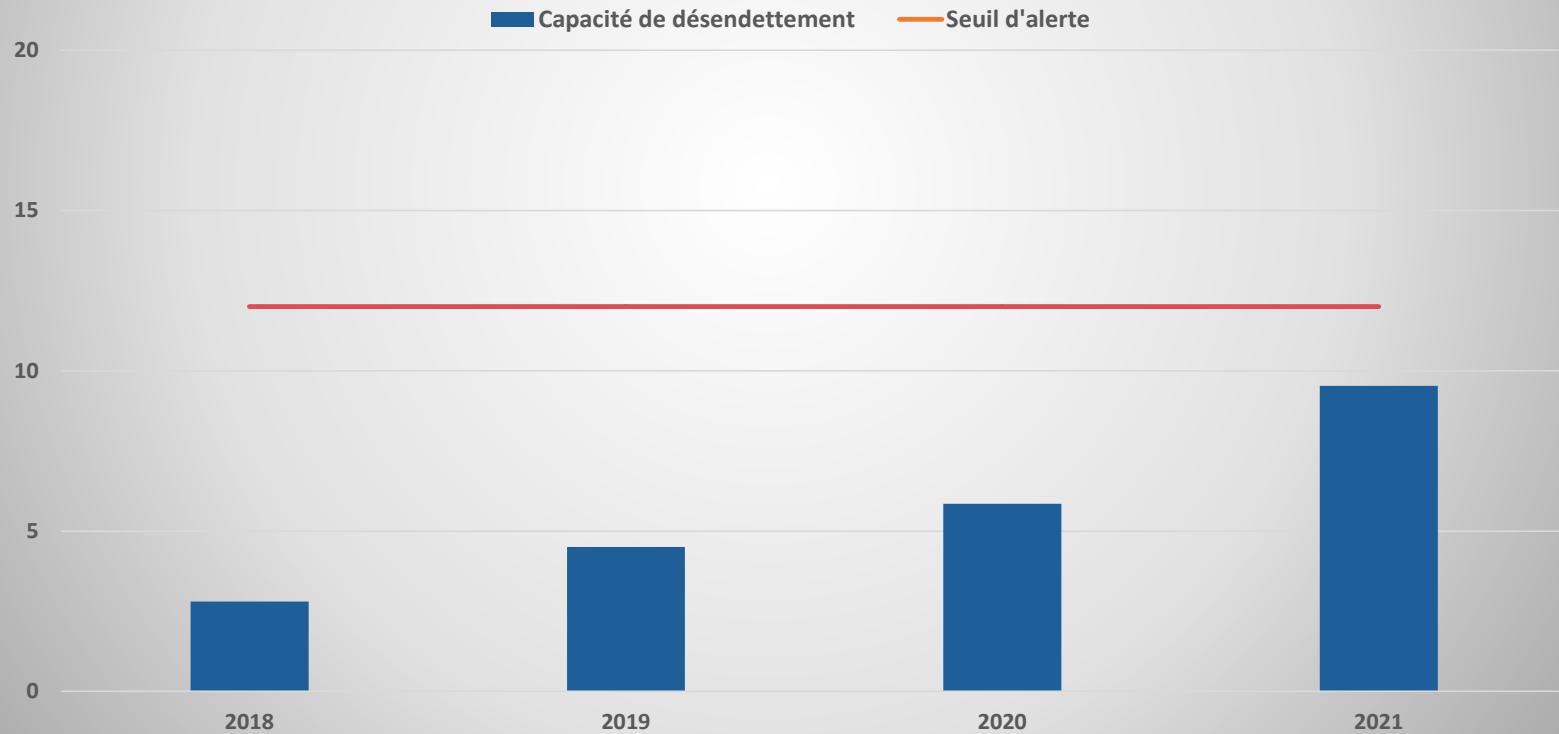


Evolution des emprunts de VLM



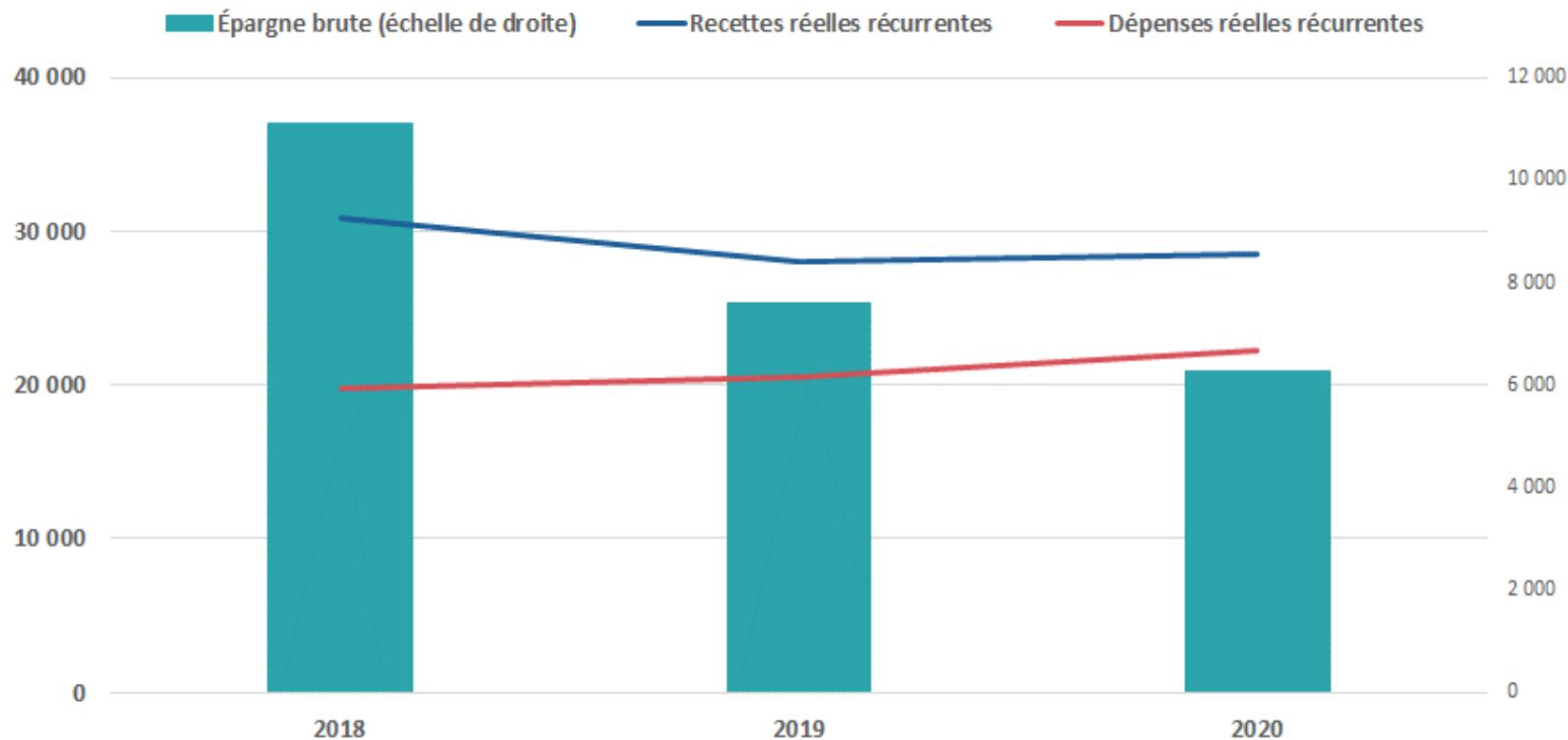
Endettement de la collectivité - Consolidation

Evolution de la capacité de désendettement



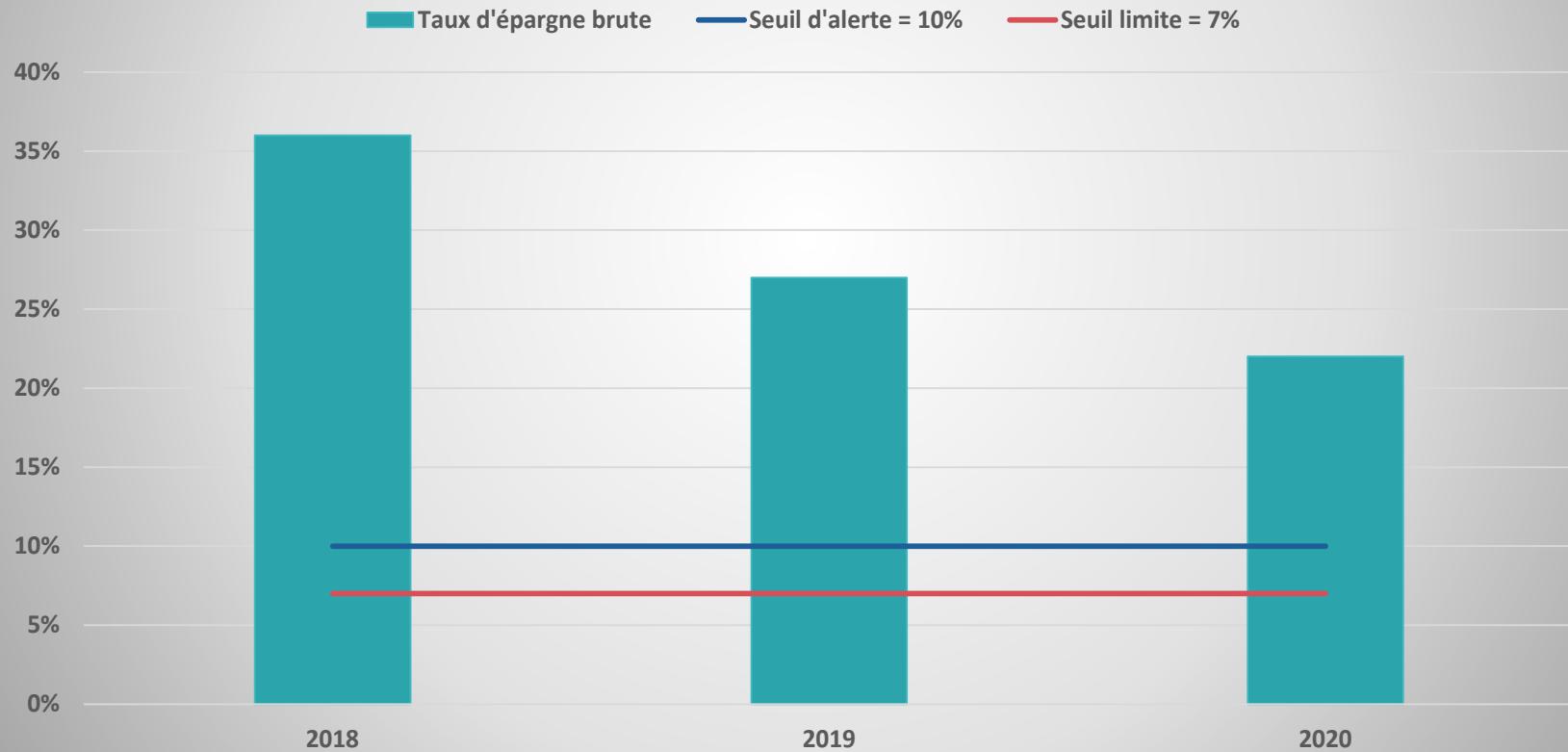
Epargne brute de la collectivité - Consolidation

Evolution de l'épargne brute de la commune (en K€)



Epargne brute de la collectivité - Consolidation

Evolution du taux d'épargne de la commune



Dépenses d'équipement de la collectivité

Budget général

Année	2018	2019	2020	2021
Subvention d'investissement	56 652 €	320 635 €	27 012 €	370 130 €
FCTVA	79 870 €	69 652 €	0 €	130 000 €
Autres ressources	132 202 €	141 243 €	73 230 €	50 000 €
Opération d'ordre	213 984 €	467 862 €	87 667 €	77 200 €
Emprunt	0 €	0 €	0 €	613 349 €
Autofinancement	0 €	660 000 €	420 000 €	1 519 088 €
Restes à réaliser	-	-	-	0 €
Total recettes d'investissement	482 708 €	1 659 392 €	607 909 €	2 759 767 €